

*Secrétariat général*

## FICHE DE POSTE Compatible RenoïRH

*Direction des ressources humaines*

**Intitulé du poste : chargé(e) de mission gestion performante du réseau d'eau potable, et adjoint à la cheffe d'unité GSRE**

**N° VisioM Poste : 1639760018**

**Cotation du poste**

**Catégorie**

**Famille d'emploi**

**Emploi**

**Correspondance RIME**

<i>A technique</i>
<i>Ressources naturelles et biodiversité</i>
<i>Chargé(e) de la planification et de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques – BIO002</i>
<i>Chargé(e) de la gestion de la ressource en eau – FP2TDD02</i>

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme**

**Localisation**

<i>Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Mayotte Service Environnement et Prévention des Risques Unité Gouvernance et Suivi de la Ressource en Eau</i>
<i>Terre plein de M'Tsapéré – 97600 MAMOUSZOU</i>

### Contexte professionnel :

Mayotte est particulièrement sensible au retard de saison des pluies, car la ressource en eau exploitée est avant tout superficielle. Il s'agit de captages en rivières, complétés en saison sèche par des prélèvements sur 2 retenues : Dzoumogné et Combani. Les eaux superficielles sont traitées par des unités de potabilisation. Les forages et une unité de dessalement à Petite-Terre produisent le complément. Mayotte a subi en 2016 un retard majeur des pluies qui a duré jusqu'à fin janvier 2017, alors que les pluies arrivent habituellement entre novembre et décembre. Elle a conduit à l'instauration de tours d'eau sur le centre et le sud de l'île, qui ont permis de réduire l'appel de production d'eau.

Les missions de suivi de la ressource en eau au sein de l'unité doivent s'orienter dans le suivi de l'exploitation de l'eau potable ( petit cycle de l'eau) considérant que cet usage prioritaire, sera de plus en plus contraint dans les années à venir. Seules des équipements structurants (retenues et dessalement supplémentaires), permettront de pallier les carences actuelles et de répondre à l'augmentation croissante de la demande. Ces dernières ne peuvent être mise en oeuvre rapidement (conclusion du SDECH) ce qui expose le territoire à la mise en place d'une gestion de la rareté de l'eau pour les 5 ans à venir.

En appui à la cheffe d'unité, encadrement de l'unité, animation du comité de bassin, respect de la DCE, contribution à la politique de l'eau, secrétariat du comité de suivi de la ressource en eau.

La DEAL de Mayotte réalise ses missions autour du projet de service de la DEAL et conformément à sa démarche qualité initié en 2015. Ce poste s'inscrit pleinement dans ces deux démarches et le titulaire du poste doit se les approprier.

Ce poste s'inscrit dans le cadre des réflexions en cours sur la réorganisation du service sur la thématique eau.

## **Missions, par ordre de priorité :**

- **Optimisation de l'exploitation de la ressource en eau (petit cycle de l'eau)**
  - connaître précisément le fonctionnement du réseau d'eau potable de l'exploitant (SMAE) en coordination avec l'unique syndicat (SMEAM) (réseau qui est récent et dans l'ensemble de bonne qualité, mais présentant un maillage insuffisant, des capacités de stockage insuffisante et inégalement réparties, des unités de potabilisation aux limites de leur capacité, et un réseau qui n'a pas toujours suivi l'augmentation rapide de la consommation) ;
  - actualisation du bilan ressource / consommation qui, d'une part permettra d'apprécier l'efficacité et/ou la pertinence des travaux réalisés, ou à venir, sur le réseau (PPI) et des mesures du plan d'urgence, d'autre part, il conviendra de proposer une optimisation de l'utilisation des forages et toutes autres mesures complémentaires souhaitables... ( lien étroit avec le plan Eau DOM) ;
  - proposer la mise en œuvre d'une stratégie globale en matière d'eau potable par l'élaboration de propositions et de scénarios d'actions opérationnels en matière de ressources en eau, et proposition de toute alternative plus efficace pour l'exploitation du réseau (optimisation de l'utilisation de la ressource, mesures d'économie, ...) pour améliorer le bilan ressources / besoins ;
  - suivi de la mise en œuvre du SDECH en complémentarité avec la chef du plan eau dom ;
  - anticiper et alerter sur la survenue d'une crise de l'eau, sur la base des connaissances dont dispose l'unité, des simulations réalisées, et des données d'exploitation du délégataire ;
  - contribuer à la rédaction des arrêtés de restriction des usages de l'eau et à l'élaboration d'un arrêté sécheresse, et tout acte réglementant l'usage de la ressource en eau ;
  - participer à la gestion en temps réel de la crise qui se déroule avec les informations disponibles à l'instant donné et en proposant des mesures de précaution indispensables.
  
- **Observatoire de l'eau ( vision petit et grand cycle de l'eau)**
  - contribuer à la mise en place de l'observatoire de l'eau, outil d'aide à la décision et portail d'information dans le domaine de l'eau à l'échelle de Mayotte, et assurer la cohérence et l'agrégation des données ;
  - centraliser et analyser les informations disponibles et utiles aux différents partenaires de l'eau (qualité, quantité, rivières, nappes phréatiques, réglementation, sécheresse, inondation...) et optimiser les outils d'analyse disponible en interne ;
  - compléter les informations manquantes par la réalisation d'investigations sur le territoire (prix de l'eau, inventaire et état des équipements en eau potable, bilan de l'assainissement, prévention des pollutions...) ;  
*Pm : bien que l'article L. 213-13 du code de l'environnement prévoit la création d'un office de l'eau à Mayotte, celui-ci n'est à ce jour pas encore mis en place. Dans ce contexte particulier, il appartient à la DEAL de Mayotte de réaliser les missions confiées à l'ODE*
  
- **Comité de suivi de la ressource en eau et suivi des opérations AEP**
  - assurer le secrétariat du comité ;
  - Contribuer aux productions nécessaires aux réunions du CSRE (bilan des ressources en lien avec la chargée de mission suivi de la ressource, bilan de l'usage AEP en lien avec l'exploitant.
  - assurer le lien avec la préfecture, le SGAR, le syndicat mixte (SMEAM), l'exploitant (SMAE), le BRGM, l'ARS , notamment dans le suivi des prises de décision...
  - assurer la complémentarité et transversalité avec le plan eau dom sur les opérations eau potable (nouvelles ressources), participer aux réunions de suivi (travaux et étude) avec l'équipe projet (cheffe du plan eau dom, SAEC, SMEAM, Préfecture)
  
- **Adjoint à la cheffe d'unité**
  - appui à la cheffe d'unité dans le management des agents, leur encadrement, et le pilotage de l'unité ;
  - suivi de la réalisation des missions et objectifs assignés : production hydrométrique, suivi d'études et rendu d'avis et expertises hydrologiques, hydrogéologique et qualité ;
  - assure l'intérim de la cheffe d'unité.

### **Environnement du poste – Contexte et description du service :**

Le service environnement et prévention des risques regroupe les missions de police et politique de l'eau, de préservation de la biodiversité, de prévention des risques naturels, de contrôle des industries. Il est composé de 6 unités techniques, de deux chargés de mission rattachés au chef de service, et d'un pool secrétariat comptabilité.

L'unité Gouvernance et Suivi de la ressource en eau assure les missions d'acquisition de connaissances hydrologiques ainsi que des missions d'étude générales sur l'eau, de surveillance de l'état des masses d'eau et plus généralement de rapportage par rapport à la Directive Cadre sur l'Eau. Elle assure le secrétariat du comité de l'eau et de la biodiversité, et du comité de suivi de la ressource en eau, réalise le bulletin de situation hydrologique mensuellement pour le compte de la préfecture en l'absence d'office de l'eau à Mayotte.

L'unité est actuellement composée de 5 agents de catégorie A : une chargée de mission DCE - surveillance, un chargé de mission politique de l'eau, une chargée de mission suivi de la ressource en eau, un(e) chargé(e) de mission gestion perforante du réseau d'eau potable également adjoint(e) à la cheffe d'unité et une cheffe d'unité.

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du service sur la thématique eau.

### **Liaison hiérarchique :**

- Relations internes et externes :
  - En interne : travail en mode projet avec les autres cadres techniques de l'unité mais aussi toutes les unités du service SEPR (cellule de veille hydrologique, police de l'eau et de l'environnement, plan eau dom notamment), et la direction ;
  - En externe : relations fortes avec le SGAR, et la préfecture (SG, SIDPC), contacts nombreux et directs avec la délégataire de l'exploitation du réseau d'eau potable, le syndicat mixte de l'eau et d'assainissement de Mayotte, les partenaires des réseaux de gestion et de connaissance à Mayotte et dans les autres Bassins ainsi que les correspondants à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, et à l'OFB.
- Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :
  - poste sous l'autorité hiérarchique directe de la cheffe d'unité ;
  - poste d'animateur et de stratégie.

### **Compétences :**

- Compétences techniques :
  - très bonne connaissance dans l'exploitation d'un réseau d'eau potable (collecte, transport, distribution), selon les différentes ressources (superficielle, nappes souterraines, eaux marines) ;
  - maîtrise de l'hydraulique appliquée aux réseaux d'eau potable ;
  - utilisation d'outils de gestion de l'information et des données (observatoire de l'eau).
- Compétences transversales :
  - Être rigoureux ;
  - Savoir rassembler et traduire la connaissance d'exploitation de réseau en stratégie de prévention de crise de l'eau ;
  - Qualités rédactionnelles.
- Compétences relationnelles :
  - Être capable de communiquer avec des publics très larges ;
  - Savoir travailler en équipe ;
  - Savoir proposer des solutions et savoir rendre compte.
- Mode d'acquisition : formation de base et continue en métropole (CVRH, OIE, ENGEES Strasbourg notamment).

### **Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :**

Forte volonté à s'investir dans ces missions. Expérience souhaitée comme responsable d'exploitation en eau potable en collectivités territoriales (régie ou délégation).

**Conditions :**

- Formations : un plan de formation sera établi dès la prise de poste au regard du profil du candidat ;
- Matérielles : bureau, ordinateur, véhicules du pool, téléphone portable ;
- Horaires et saisonnalités : horaires variables suivant modalités définies par le règlement intérieur de la DEAL.

Les fonctionnaires affectés à Mayotte à compter du 01 janvier 2014, bénéficient d'une majoration du traitement instituée par le décret n° 2013-964 du 28 octobre 2013, comme suit. Depuis le 01 janvier 2017 cette majoration est de 40 %.

Les fonctionnaires ayant leur centre d'intérêts matériels et moraux à Mayotte ou hors Mayotte, affectés à Mayotte à compter du 01 janvier 2017, bénéficient de l'indemnité de sujétion géographique instituée par le décret n° 2013-965 du 28 octobre 2013, correspondant à 20 mois du traitement indiciaire de base, versée en 4 fractions annuelles égales, comme suit :

- 1ère fraction à l'installation sur le nouveau poste ;
- 2nde fraction à la fin de la deuxième année ;
- 3ème fraction à la fin de la troisième année ;
- 4ème fraction au bout de quatre ans de service.

Cette indemnité est versée aux fonctionnaires dont la précédente résidence administrative était située hors de la Guyane, de Saint-Martin, de Saint-Pierre-et-Miquelon à Saint-Barthélemy ou à Mayotte

**Contacts :****Ylang CHEVALERAUD, cheffe de l'unité GSRE**

Téléphone : 02 69 63 35 26

Courriel : [ylang.chevaleraud@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ylang.chevaleraud@developpement-durable.gouv.fr)

**Jean-François LE ROUX, adjoint au chef du Service**

Tel. : 02 69 63 31 94

Courriel : [jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr)

**Nicolas DELONCLE, Chef du Service Environnement et Prévention des Risques**

Téléphone : 02 69 63 35 11

Courriel : [nicolas.deloncle@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicolas.deloncle@developpement-durable.gouv.fr)